



**COMPTE RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 mai 2021**

L'an deux mil vingt et un, le quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Périgny, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au Centre Municipal d'Animation, sous la présidence de Madame Marie LIGONNIERE, Maire.

Étaient présents,

Madame Marie LIGONNIERE, Monsieur Patrick ORGERON, Madame Carole MIQUEL, Monsieur Jean-Jacques SAGOT, Madame Françoise MENES, Monsieur Philippe TARRADE, Madame Sidonie LASSANDRE, Monsieur Pierre GALERNEAU, Madame Violaine CHARIL, Monsieur Olivier ATTANE, Monsieur Cédric LAFAGE, Monsieur Frédéric SERVAIS, Madame Marie-France CHABAUD, Madame Corinne NICOLET, Monsieur Christian PREVOST, Madame Sylvie GLUARD, Monsieur Christophe CHEVRIER, Madame Fabienne DE BEUVRON, Monsieur Franck MADIER, Monsieur Sébastien BEROT, Madame Nadine JUHEL, Monsieur Hugues PERU.

Étaient absents,

Madame Dominique BRIENS (Pouvoir à Monsieur Pierre GALERNEAU), Monsieur Patrick EVENNOU (Pouvoir à Monsieur Cédric LAFAGE), Madame Carole ROCHAIS (Pouvoir à Madame Sylvie GLUARD), Madame Marion SINEUX (Pouvoir à Monsieur Franck MADIER), Monsieur Patrice BERNIER (Pouvoir à Monsieur Hugues PERU), Madame Emilienne CHENIN (Pouvoir à Madame Nadine JUHEL), Monsieur Vincent TALLE (Pouvoir à Monsieur Sébastien BEROT).

\*\*\*

Monsieur Franck MADIER a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation	28 avril 2021
Membres en exercice	29
Membres présents	22
Procurations	07

\*\*\*

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 8 AVRIL 2021**

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité en intégrant la modification demandée par Madame le Maire.

\*\*\*

**Communication au Conseil municipal des décisions prises au titre des délégations du Conseil Municipal au Maire (L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales)**

- Publication offre d'emploi par le fournisseur GROUPE MONITEUR pour un montant de 2 209,50 €
- Honoraire pour le recrutement d'un DGS par le CABINET QUADRA CONSULTANT pour un montant de 5 988,11 €
- AMO exploitation chauffage par le fournisseur LAURENT GOUET ENERGIE pour un montant de 2256,00 €
- Remplacement dalot zinc de la Salle de handball par le fournisseur AMC SARL ZINGUERIE COUVERTURE pour un montant de 1 596,24 €
- Remplacement centrale intrusion CTM par le fournisseur ADEC pour un montant de 2385,10 €
- Défibrillateurs pour divers sites par le fournisseur ALTRAD COLLECTIVITES pour un montant de 15144 € + 15660 € = 30804 €
- Contrat d'entretien des défibrillateurs pour 1 an par le fournisseur DEFIBRILLATEUR CENTER pour un montant de 1248,00 €
- Bloc Phare Stade par le fournisseur CGE DISTRIBUTION LA ROCHELL pour un montant de 2 101,25 €
- Cotisation annuelle 2021 par le fournisseur SPHERES BIOTOP pour un montant de 4000,00 €
- Agencements et aménagements de terrains Ecole du Vivier par le fournisseur CAJEV SCOP SA pour un montant de 1 498,68 €
- Conteneur pour stockage matériel Tir à l'arc par le fournisseur BRANGEON pour un montant de 2 652,00 €
- AMO exploitation/Maintenance Installation Technique par le fournisseur LAURENT GOUET ENERGIE pour un montant de 4 512,00 €
- Ajout de sirènes message pour la Crèche par le fournisseur INEO ATLANTIQUE SERVICE pour un montant de 1 200,00 €
- Formation "Favoriser et mettre en œuvre la participation citoyenne dans ma collectivité" par le fournisseur PLEBICIT pour la période du 09/12/2020 au 23/03/2021 pour un montant de 1 800,00 €
- Assistance pour élaboration du marché de fourniture de denrées alimentaires par le fournisseur CHAMBRE D'AGRICULTURE pour un montant de 3 672,00 €
- Assistance pour élaboration du marché "denrées alimentaires" par le fournisseur AGENCE DECLIC pour un montant de 1 680,00 €
- Fertilisation terrain T1 par le fournisseur ECHO VERT ATLANTIQUE pour un montant de 2 463,10 €
- Fertilisation terrain T3 par le fournisseur ECHO VERT ATLANTIQUE pour un montant de 2783,48 €
- Achats rosiers par le fournisseur CHAUVIRE PEPINIERES pour un montant de 2942,50 €

- Traitement gravats Février 2021 par le fournisseur PAPREC pour un montant de 2 943,18 €
- Réparation du véhicule AW 307 SK Suite sinistre par le fournisseur LITTORAL AUTOMOBILE – LA ROCHELLE AUTOMOBILE pour un montant de 5 257,44 €
- Animation "oh oh oh ah ah ah" Noël 2020 par le prestataire MUE DADA pour un montant de 4 000,00 €
- Réparation du véhicule EL 922 YC Suite sinistre par le fournisseur LITTORAL AUTOMOBILE – LA ROCHELLE AUTOMOBILE pour un montant de 2 115,53 €
- Containers chauffants Cuisine Centrale par le fournisseur OUESTOTEL pour un montant de 2 424,00 €
- Mobilier de rangement Ecole des Coureilles par le fournisseur DUO CONCEPT AMENAGEMENT pour un montant de 1 252,16 €
- Digicode pour commande d'un gâche - interphones vidéo Ecole de Rompsay, école du Vivier et CLSH par le fournisseur FAUCHET LIONEL pour un montant de 13 993,57 €
- Sèche-linge Maternelle par le fournisseur TL FROID pour un montant de 2 208,00 €
- Levé Topographique Rue de la Garenne par le fournisseur EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST pour un montant de 1 609,68 €
- Création d'une piste cyclable Chemin des fauves par le fournisseur EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST pour un montant de 9 283,20 €
- Reprise de trottoir Rue des Amandiers par le fournisseur EIFFAGE ROUTE SUD-OUEST pour un montant de 3 454,50 €
- Création d'une traversée vélo en enduit par le fournisseur SIGNALISATION 17 pour un montant de 1 400,10 €
- Chantier passage piétons Grande rue par le fournisseur SIGNALISATION 17 pour un montant de 1 080,00 €
- Réfection voirie bétons et purges racinaires Parking tir à l'arc par le fournisseur RE TP - MARCHE 2017-14 pour un montant de 6 936,90 €
- Signalisation des doubles sens cyclables par le fournisseur SIGNALISATION 17 pour un montant de 4 237,20 €
- Auscultation de routes Madroris pour la commune par le fournisseur HELPILOT pour un montant de 11 417,16 €

\*\*\*

### **DEL-2021\_30 Compte de Gestion 2020 - budget principal**

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 du budget principal par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire, ou son représentant, à prendre toutes dispositions pour le suivi administratif et financier de la présente délibération.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.***

### DEL-2021\_31 Compte de gestion 2020 - M4 Production Énergie photovoltaïque

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 du budget annexe M4 - production d'énergie photovoltaïque par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil municipal.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### DEL-2021\_32 Compte administratif 2020 - budget principal

Madame le Maire présente le Compte administratif 2020 - budget principal et propose au Conseil Municipal de l'approuver ; le Maire ayant quitté la séance, la doyenne d'âge, Madame Marie Françoise CHABAUD préside la séance au moment du vote du Compte administratif 2020 - budget principal.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 dont les balances sont résumées ci-dessous :

- en fonctionnement

	MANDATS ET TITRES EMIS	RESULTAT REPORTE N-1	CUMUL SECTION
Dépenses	8 270 620,87 €		8 270 620,87 €
Recettes	9 841 138,94 €	238 635,60 €	10 079 774,54 €
Résultat de fonctionnement			<b>1 809 153,67 €</b>

- en investissement

	MANDATS ET TITRES EMIS	SOLDE D'EXECUTION N-1	CUMUL	RESTES A REALISER
Dépenses	2 688 494,88 €		2 688 494,88 €	678 422,09 €
Recettes	4 187 283,32 €	123 628,07	4 310 911,39 €	50 639,60 €
Résultat d'investissement			<b>994 634,02 €</b>	

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour,*

\*\*\*

### **DEL-2021\_33 Compte administratif 2020 - M4 Production Énergie photovoltaïque**

Madame le Maire présente le Compte administratif 2020 - M4 Production Énergie photovoltaïque et propose au Conseil Municipal de l'approuver ; le Maire ayant quitté la séance, la doyenne d'âge, Madame Marie Françoise CHABAUD préside la séance au moment du vote du Compte administratif 2020 - M4 Production Énergie photovoltaïque.

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 - M4 Production Énergie photovoltaïque dont les balances sont résumées ci-dessous :

- en fonctionnement

	MANDATS ET TITRES EMIS	RESULTAT REPORTE N-1	CUMUL SECTION
Dépenses	10 644,31 €		10 644,31 €
Recettes	28 960,98 €	104 223,77 €	133 184,75 €
Résultat de fonctionnement			122 540,44 €

- en investissement

	MANDATS ET TITRES EMIS	SOLDE D'EXECUTION N- 1	CUMUL	RESTES A REALISER
Dépenses	26 002,62 €	6 999,01 €	33 002,63 €	9 215,75 €
Recettes	10 433,15 €		10 433,15 €	
Résultat d'investissement			-31 785,23 €	

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_34 Adoption du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Conseil municipal approuve la création d'une attribution de compensation en investissement pour imputer les charges transférées d'investissement.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_35 Attribution d'une subvention-Aunis handball**

Le Conseil Municipal attribue une subvention d'un montant de 20 000€ au club « Aunis handball » et autorise Madame le Maire à procéder au versement de cette subvention.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_36 Attribution d'une subvention-ligue contre le cancer**

Le Conseil Municipal attribue une subvention d'un montant de 100€ à l'association « La ligue contre le cancer » et autorise Madame le Maire à procéder au versement de cette subvention.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_37 Modification du Périmètre scolaire mai 2021**

Le Conseil Municipal approuve le projet de modification du périmètre scolaire et autorise Madame Le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_38 Groupement de commandes entretien de voirie**

Le Conseil Municipal autorise la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront les collectivités locales suivantes : communes de Périgny, Lagord et Dompierre.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes d'entretien de voiries pour les besoins propres aux membres du groupement.

Le Conseil Municipal accepte que la commune de Périgny soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé et autorise Madame le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents à intervenir.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

#### **DEL-2021\_39 Création du COMCO écologie**

Le Conseil Municipal décide de la création d'un Comité Consultatif Citoyen « ECOLOGIE » et autorise Madame le Maire à procéder à toutes formalités utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

#### **DEL-2021\_40 Création du COMCO développement économique**

Le Conseil Municipal décide de la création d'un Comité Consultatif Citoyen « DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE » et autorise Madame le Maire à procéder à toutes formalités utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

#### **DEL-2021\_41 Modification de la commission urbanisme**

Le Conseil Municipal modifie la composition de la commission « urbanisme durable, mobilité douce » de la façon suivante : remplacement de M. ORGERON Patrick par Mme MIQUEL Carole.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

#### **DEL-2021\_42 Convention St Rogatien Peri'jeunesse**

Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer la convention avec la commune de Saint-Rogatien et l'association Péri'jeunesse et autorise Madame Le Maire à signer tout avenant à ladite convention et tout autre document relatif à cette affaire.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_43 Recours au service civique**

Le Conseil Municipal décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la commune de Périgny à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 et autorise Madame le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires et les conventions de mise à disposition auprès d'éventuelles personnes morales.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à ouvrir les crédits nécessaires pour le versement d'une prestation en nature ou d'une indemnité complémentaire de 107.58 euros par mois, pour la prise en charge de frais d'alimentation ou de transport.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_44 Accueil d'un stagiaire au service communication-informatique et versement d'une gratification**

Le Conseil Municipal autorise l'accueil d'un stagiaire au service communication et informatique, sur une période supérieure à deux mois, donnant lieu à gratification selon le plafond fixé par le code de la sécurité sociale.

*Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.*

\*\*\*

### **DEL-2021\_45 Modification du tableau des effectifs mai 2021**

Le Conseil Municipal décide la création des postes budgétaires suivants :

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet (maison de la petite enfance)
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principale de 2ème classe à temps complet (maison de la petite enfance)
  
- 1 poste d'adjoint technique à temps complet (maison de la petite enfance)
  
- 1 poste d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet (maison de la petite enfance)
- 1 poste de gardien-brigadier de police municipale à temps complet (police municipale)
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet (service communication)

Le Conseil Municipal décide la suppression des postes budgétaires suivants :

- 2 postes d'auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (maison de la petite enfance)
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (maison de la petite enfance)
- 1 poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (service éducation)
  
- 1 poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (service éducation)
- 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (service urbanisme)
- 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (service urbanisme)
- 1 poste d'attaché territorial à temps non-complet 28/35<sup>ème</sup> (service urbanisme)
- 1 poste d'attaché principal à temps non-complet 28/35<sup>ème</sup> (service urbanisme)
- 1 poste d'ingénieur territorial à temps non-complet 28/35<sup>ème</sup> (service urbanisme)
- 1 poste d'ingénieur principal à temps non-complet 28/35<sup>ème</sup> (service urbanisme)
- 1 poste d'attaché territorial à temps complet (service urbanisme)
- 1 poste d'attaché principal à temps complet (service urbanisme)
- 1 poste d'adjoint administratif à temps complet (service ressources humaines)
- 1 poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (service ressources humaines)
- 1 poste de rédacteur territorial à temps complet (pôle social)
- 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet (pôle social)
- 1 poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet (pôle social)

Le Conseil Municipal approuve le tableau des effectifs du personnel communal.

***Délibération adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.***

---

Madame le Maire  
Marie LIGONNIERE



*Vu pour être affiché le mardi 11 mai 2021, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

A Périgny, le 11 mai 2021

